

18 et 19 décembre
2017

FORMATION

Pour éleveurs de chevaux .

Lieu : Jura - Lieu à définir suivant inscriptions



Soigner par les plantes : c'est aussi possible pour les chevaux

Formateur Zone Verte :
Lucile Brochot, Vétérinaire
Diplômée en phytothérapie



Enjeux

Éleveurs et propriétaires de chevaux sont de plus en plus sensibles aux problèmes de toxicité des médicaments allopathiques de synthèse, pour leurs animaux mais aussi pour l'environnement. Des alternatives ou moyens complémentaires plus naturels existent parmi lesquels la phytothérapie (au sens large).

Grâce aux études modernes de phytochimie mettant en évidence les principes actifs de chaque plante (et confortant souvent son usage empirique), on connaît maintenant les vertus thérapeutiques certaines d'un grand nombre de plantes. Une sélection de plantes ou de préparations dans chaque domaine, à savoir gemmothérapie, phytothérapie et aromathérapie et les principaux élixirs floraux utilisables pour les pathologies équinnes sera présentée..

L'enjeu de cette formation est de découvrir, lorsque l'on est éleveur, quand et comment intervenir, avec des préparations à base de plantes pour soigner ou soulager des pathologies équinnes, et retrouver pour l'éleveur un peu de sérénité.

Objectifs

- Savoir repérer la gravité des pathologies pour savoir quand il est possible d'intervenir et quand il est préférable d'appeler un professionnel
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant, en tant qu'éleveur, d'utiliser les produits de phytothérapie, gemmothérapie ou aromathérapie dans les cas courants rencontrés dans son élevage.

Méthode

Visites en ferme support, échanges avec et entre les participants sont la base de cette approche qui mêle théorie et exercices pratiques.
Un document support est fourni à chaque stagiaire.



Formation phytothérapie en élevage équin

18 et 19 décembre 2017

Penser librement l'élevage et l'agriculture

Au service des acteurs de l'élevage et de l'agriculture, les praticiens de Zone Verte apportent leur appui à ceux qui souhaitent évoluer dans la pratique de leur métier, acquérir plus d'autonomie, rester libres de conduire leur troupeau dans une agriculture paysanne, écologique et humaine.

Ainsi, interviennent-ils régulièrement auprès de groupes constitués pour des formations spécifiques privilégiant une approche globale des problématiques de santé associant l'homme, l'animal et leurs environnements dans un contexte toujours interdépendant.

**ZONE
VERTE**


vivea
Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour tout renseignement :
03 84 66 13 17

M. Mme Mlle
Nom :
Prénom :
Société :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :
Date de naissance :

Téléphone : ____:____:____:____:____:
Courriel :@.....

Statut (éleveur, technicien ...):
Elevage :

**Je m'inscris à la formation
PHYTOTHERAPIE EQUIN : soigner par les plantes**
et vous envoie mon chèque de caution de 180 euros :
Zone Verte 32 grande rue 39600 Arbois
Lieu de stage : Jura

Signature :

UNE DEMANDE DE FINANCEMENT A ETE DEPOSEE AUPRES DE VIVEA

- Si financement VIVEA : prise en charge intégrale des stagiaires éligibles
- Tarif sans financement : 180 €/jour,
Dans les deux cas, repas et hébergement en sus.

**Chèque de confirmation d'inscription à envoyer
dans tous les cas, d'un montant de 180 euros.**
Chèque restitué après la formation si le stagiaire est
financé par les fonds vivea.

En cas de désistement moins de six jours avant la formation, une
somme forfaitaire de 50 % du coût total du stage sera retenue pour
frais engagés.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de
renseignements, hébergement, covoiturage.

Une confirmation vous sera envoyée pour
vous préciser le lieu de rendez-vous.
Horaires : 9h30 - 13h00 14h00 - 17h30
Sans précision de notre part, repas pris
sur place, sorti du sac.

Zone Verte se
réserve le droit d'annuler
une formation au cas où le
nombre requis de
participants n'est pas atteint

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier
d'un crédit d'impôt correspondant au Smic horaire dans la limite de
40 heures par an ... soit 134 € pour une formation de 14 h.
Les adhérents de certains services de remplacement peuvent
bénéficier de tarifs préférentiels pour motif de formation.
Contactez votre service de remplacement pour plus d'informations !